

### 3 formules au choix

	L1	L2	L3
<b>LES GARANTIES</b>			
Responsabilité civile	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite à accident	✓	✓	✓
Événements majeurs (catastrophes naturelles, événements climatiques, attentats)	-	✓	✓
Bris de glaces	-	✓	✓
Vol	-	✓	✓
Incendie	-	✓	✓
Dommages tous accidents/ vandalisme	-	-	✓
<b>EXTENSIONS DE GARANTIES</b>			
Rupture d'activité	-	-	○
Remboursement de crédit	-	✓	✓
Accessoires hors catalogue	-	○	○
Contenu privé et professionnel	-	○	○
Vol isolé des éléments extérieurs	-	✓	✓
Indemnisation en valeur d'achat :			
• 12 mois	-	-	○
• 24 mois	-	-	○
• 36 mois	-	-	○
Valeur majorée	-	-	○
Protection du conducteur :			
• 300 000 € seuil 10 %	✓	✓	✓
• 600 000 € seuil 5 %	○	○	○
• 1 000 000 €	○	○	○
Aménagements et auvents	-	○	○
<b>SERVICES</b>			
Assistance 0 km	○	✓	v
Véhicule de remplacement	○	○	○
Panne mécanique toutes pièces/étendue	-	-	○
Protection juridique auto	○	○	○

inclus d'office  en option

Vous avez une remorque/caravane, contactez votre intermédiaire d'assurance pour concevoir une offre correspondant à vos besoins.



# GENERALI

L'Auto Generali

Conducteurs, passagers,

roulez en toute

sérénité !



GAM291DPF - RAC - Octobre 2020 - Photos : Istock

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

**Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



GENERALI

## L'Auto Generali pour rouler sereinement

**Ce contrat vous apporte des garanties, des services et des prestations d'assistance pour répondre au mieux à vos attentes et à votre budget.**

### Une protection en cas de préjudice corporels du conducteur

Si vous êtes victime de dommages corporels suite à un accident, responsable ou non, vous pouvez être indemnisé de vos préjudices corporels **jusqu'à 1 million d'euros sans franchise**. Cette garantie s'applique au souscripteur du contrat ainsi qu'à une tierce personne si vous l'avez autorisée à conduire votre voiture.

### Votre budget respecté

**Pas d'avance de frais** si votre véhicule, suite à un sinistre garanti, est réparé chez un réparateur ou un garage partenaires de notre réseau en France. Vous ne réglez que la franchise contractuelle, éventuellement à votre charge. Les réparations (pièces et main-d'œuvre) sont garanties à vie\*.

### Votre véhicule est volé ou a disparu ?

- **Avec l'option Indemnisation en valeur d'achat**, vous êtes remboursé à hauteur de sa valeur d'achat, sur présentation de la facture acquittée auprès d'un professionnel de l'automobile (jusqu'aux 36 premiers mois de votre véhicule) et après déduction de la franchise applicable.
- **Avec l'option Valeur majorée**, vous recevez une indemnisation équivalente à la valeur de remplacement de votre véhicule à dire d'expert, majorée de 20 % dans la limite de sa valeur d'achat.

### Des avantages tarifaires

- Un tarif préférentiel pour vos enfants en fonction du nombre de contrats que vous, ou leurs grands-parents, détenez chez Generali.
- Un bonus anticipé pour vos enfants en fonction de leur période de conduite accompagnée ou supervisée.
- Un tarif vert pour les véhicules propres.
- La possibilité de payer moins si vous roulez peu avec le tarif moins de 4 000 km ou moins de 8 000 km par an.

## Votre fidélité et votre prudence au volant récompensées

Avec le dispositif **Atout Prévention**, vous bénéficiez de 50 à 75 % de réduction de franchise au bout de 3 ou 5 ans sans sinistre et sans interruption de votre contrat.

### À vos côtés en cas de coups durs

#### Panne, accident, vol... vous avez besoin d'aide ?

Avec la souscription de la garantie assistance :

- vous êtes assisté **même en cas de panne d'essence en bas de chez vous** ;
- vous bénéficiez d'une assistance rapatriement et médicale étendue aux membres de votre famille durant un voyage en France et à l'étranger ;
- vous bénéficiez **d'un réseau de 1 800 réparateurs et garages partenaires** avec un accueil privilégié en cas de sinistre garanti ;
- vous disposez d'**un véhicule de remplacement** si le vôtre est immobilisé (si option souscrite).

#### Un litige lié à votre véhicule assuré ?

L'**option Protection juridique auto** permet de trouver une solution amiable à 80 % des litiges (vente, réparation ou utilisation de votre véhicule assuré) en vous évitant des démarches longues et laborieuses. Sur simple appel, une équipe de spécialistes répond à vos questions.



### Besoin d'un assistant auto ?

En cas de sinistre auto, le service « C'est trouvé » met à votre disposition un assistant auto qui vous accompagne gratuitement dans la recherche d'un nouveau véhicule (neuf ou d'occasion).

## Directement sur votre mobile !

### Avec l'application mobile Mon Generali

- Accédez à une version détaillée du contrat.
- Téléchargez votre attestation d'assurance.
- Retrouvez les coordonnées de votre intermédiaire d'assurance.
- Déclarez et suivez l'avancée de votre sinistre.

### Avec la téléexpertise en cas de léger sinistre de carrosserie

- Expertise à distance sur la base de vos photos.
- Évaluation par l'expert du montant des réparations.
- Proposition d'une solution d'indemnisation.

### Avec l'Assistance Auto digitale

- Dépannage remorquage en quelques clics avec votre smartphone.
- Géolocalisation du lieu où votre véhicule est immobilisé.
- Envoi d'un dépanneur qui est averti immédiatement.
- Suivi en temps réel de son arrivée.



*\* Informations non-contractuelles. Le contrat est conclu directement avec les prestataires proposant la prestation. Par conséquent, Generali ne saurait être tenu responsable d'un préjudice quel qu'il soit lié aux prestations fournies par les partenaires.*



Les experts des Dossiers de l'Épargne ont attribué au contrat L'auto Generali, le Label d'Excellence pour 2019, gage de qualité pour l'ensemble du contrat.